

Plainte contre google vie privée

Par smoumen, le 21/04/2010 à 15:05

Bonjour,

J'ai déposer une plainte contre google pour atteinte a la vie privée et non respet du droit a l'image, j'aimerai avoir l'avis d'un avocat sur les éventuelles poursuites possible ! voici l'article de presse en question :

http://www.midilibre.com/articles/2010/04/16/NIMES-Pris-en-photo-sur-Google-Maps-il-porte-plainte-

Par frog, le 21/04/2010 à 15:29

Si le mur d'enceinte fait que 1m60, la plainte n'est que difficilement recevable sur le fondement de l'article 226-1 du Code Pénal.

La solution de demande à posteriori du retrait de l'image semble carrée. Et on peut imaginer que Google a su assurer ses arrières.